Restitution des ateliers du Cotech du CIN aux franges de la forêt de Pierrelaye 20 novembre 2018

Regards croisés vers une ambition partagée...



Restitution des ateliers du Cotech du CIN "Aux franges de la forêt de Pierrelaye"

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	11/02/2019	

Affaire suivie par

Mélanie BELOT-LEON - Département Ville Durable - Unité Urbanisme		
Tél. : 01 34 82 12 76		
Courriel : melanie.belot-leon@cerema.fr		
Site de Trappes-en-Yvelines : Cerema / Dter IdF – 12 rue Teisserenc de Bort, 78190, Trappes en Yvelines		

Références

n° d'affaire : C18PV0016

maître d'ouvrage : Direction départementale des territoires du Val-d'Oise

Rapport	Nom	Date	Visa
Etabli par	Mélanie Belot-Leon Benjamin Legret	11/02/2019	The jast
Avec la participation de	Delphine Salmon, Marion Démarquet, Rafaëlla Fournier	11/02/2019	
Contrôlé par	Priscille Genesco	13/02/2019	Cerus
Validé par	Marion Benoist	13/02/2019	THINK

Conditions de diffusion

Notice	diffusable	
(jusqu'au sommaire inclus)	non diffusable	
Rapport d'étude	libre (document téléchargeable librement) contrôlé (celui qui en veut communication doit en faire la demande et obtenir l'autorisation et les conditions d'usage auprès du commanditaire) confidentiel (document non diffusable)	

Droits

Ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans autorisation expresse de :

Crédits photos - illustrations : Cerema IDF

Nomenclature et mots-clés

Aménagement et développement des territoires / Stratégies territoriales / Observation et analyse territoriale, développement durable des territoires, planification territoriale

Mots-clés : forêt, franges urbaines, lisières, Grand Paris, ateliers

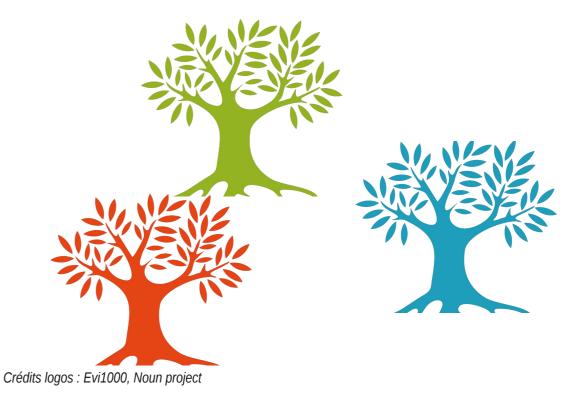
Synthèse des ateliers participatifs du Cotech du CIN « Aux franges de la forêt de Pierrelaye »

La DDT du Val-d'Oise fait appel au pour Cerema l'accompagner dans sa réflexion sur l'avenir des franges de la future forêt de Pierrelaye, partenáriat étroit avec les collectivités et les partenaires du CIN « Aux Franges de la forêt de Pierrelaye ». C'est dans ce cadre comité qu'un technique organisé novembre 2018 à préfecture d'Oise, avec pour objet de partager les attentes des acteurs élus et techniciens concernant le devenir territoire franges de la future forêt de Pierrelaye, afin de construire une vision commune partagée.



Une belle mobilisation des participants





Des ateliers en deux temps forts

Képartis en trois tables, les participants ont été invités à échanger au cours de trois ateliers: - Un premier temps de « remueméninges », où les participants ont échangé sur leurs attentes le devenir dégager les grandes lignes directrices pour caractériser les lisères et les franges et défini leurs - Un temps a également été dédié au repérage des secteurs enjeux du - Un dernier temps de travail a été réalisé sur des images de références, afin de déterminer des bases d'orientations à approfondir (formes, matériaux, trames... Ces ateliers ont été structurés autour de trois thématiques, sous de trois grandes tormes questions, abordant les usages, les formes et les déplacements.

er définition des secteurs à enjeux

Comment je vis les lisières et les franges ? Quels usages s'y déroulent ? Qu'y fait-on ?



éducatifs »... L'aménagement de lieux de détente, où l'on peut « faire des pauses » a été largement abordé, en lien avec les déplacements quotidiens ou de loisirs.

- la notion de « partage » et « d'espace partagé » est revenue à maintes reprises : « lieux de rencontre festifs », « espaces de relations sociales », « espaces conviviaux, »,... Le degré barbecue l'aménagement de ces espaces a été abordé : des installations a minima, favorisant une adaptabilité dans le temps et pouvant répondre à des « usages informels, spontanés », mais aussi un besoin d'installations plus pérennes à certains endroits : « équipements sanitaires à prévoir et autre mobiliers (poubelles, etc.) ».



Une grande diversité d'occupation des sols et d'usages imaginés

Différents modes d'occupation du sol sont imaginés dans les franges et lisières : le logement sous ses différentes formes, les activités économiques et commerciales, le besoin d'une offre de soin... La notion de mixité fonctionnelle est partagée, ainsi qu'une réflexion sur la mixité des usages et leurs temporalités, avec l'idée d'occuper et de faire vivre les lieux au fil de la journée et des jours de la semaine.

Le maintien d'espaces agricoles productifs a été abordé et notamment la question du type d'agriculture à privilégier sur les secteurs à préserver et les liens sociaux et commerciaux à créer avec les quartiers et les zones d'activités. L'aspect pédagogique et le lien avec la population ont ainsi été soulignés : « jardiner, cultiver, apprendre du vivant », mais aussi la question de la pollution des sols : « un espace productif, si les terres le permettent, qui peuvent être des espaces partagés, sinon travailler sur les sols ».

Un lieu support de rencontre

Sur le plan des **usages** en tant que tels, les espaces récréatifs, pédagogiques, de promenade et les lieux de sociabilité ont été largement évoqués dans les trois groupes:

- les espaces récréatifs se décomposent en espaces dédiés aux sports – accrobranche, parcours de santé –, espaces de détente, ou encore espaces culturels - « lecture, loisirs, éducation, culture », voire artistiques « des espaces où ils appréhendent l'Art " Nature ", Land Art ». La diversité des usagers a été évoquée et notamment les aménagements dédiés aux enfants : « jeux en bois », « jeux





Des espaces de transitions avec un potentiel d'innovation

Les lisières sont unanimement considérées comme lieux de transitions entre la forêt et les espaces urbains en lien avec la thématique de la perception : « prévoir des transitions entre logements et la forêt sous forme de jardins, parcs, aires de jeux pour les enfants (espaces de loisirs) », « zones tampons à la lisière habitat / activité économique (ZAE) et espaces naturels / agricoles », « zones de transition entre la vie urbaine et les espaces de détente et de promenade », ou encore en avec la thématique déplacements : « Les lisières peuvent servir de transitions attractives en y intégrant des éléments amenant vers la forêt (panneaux d'information sur la faune, flore, équipements sportifs pour un parcours jusqu'à la forêt...) ».

Les lisières et les franges sont aussi vues comme les possibles lieux de pratiques innovantes en matière d'habitat et d'activités, avec une réflexion sur leur forme, les aménagements des espaces publics : « habiter différemment \rightarrow relations

à l'extérieur, au sol », « les lisières sont des espaces de transition qui peuvent accueillir des initiatives innovantes et diversifiées », elles peuvent également accueillir des « espaces de travail en " pleine nature " ». L'importance du traitement architectural a été soulignée, avec la possibilité d'organiser des concours d'architectes.

Une vigilance souhaitée par rapport aux usages détournés

L'attention aux usages détournés a été soulignée dans les trois groupes, avec le risque de voir apparaître des « espaces de relégation », « des espaces à l'abandon », générant un « sentiment d'insécurité ». Des éléments de réponses ont été envisagés, telle la nécessité de favoriser l'appropriation de ces espaces aux différentes temporalités de la journée et de la semaine, ou encore l'organisation d'une surveillance, par une brigade équestre par exemple.

Une approche paysagère pour le relogement des gens du voyage

Le sujet des **gens du voyage** a également été abordé : « aménager des terrains familiaux locatifs pour reloger les gens du voyage présents dans la forêt ». L'aménagement de « terrains d'accueil paysagers » permettrait de mieux intégrer ces espaces.



Comment je perçois les lisières et les franges ? Quels en sont les formes et les vues ?



La lisière est un espace de transition entre qui n'offrent pas de transitions avec les traitée par les trois groupes, tant sur le plan l'espace public par un mur. du bâti que celui de la végétation.

Des espaces délaissés à revaloriser : "tout mais pas ça"

Le manque de traitement de certains secteurs, voire des contre-exemples ont été mis en avant : « les lisières sont en partie artificialisées, occupées par de petites maisons et des caravanes », « les lisières sont parfois de petites bandes sans identité entre deux occupations du sol différentes », en particulier dans le cas des zones d'activités économiques existantes,

les espaces urbains et la future forêt, où espaces urbains, agricoles ou boisés leur dialogue se met en place. La forme adjacents, ou encore avec l'exemple de cette transition a été abondamment d'une zone pavillonnaire séparée de









Une diversité de formes pour une mosaïque de contextes

<u>Progressivité de la lisière ou rupture</u>

La proximité de la forêt est vue comme un atout pour l'habitat ainsi « valorisé ». Divers exemples de formes bâties ont été évoquées pour la lisière, avec une diversité des densités et des hauteurs, générant une « mosaïque de formes urbaines et paysagères ». La graduation de la densité par les épannelages est revenue dans deux groupes, vers des formes moins denses à mesure que l'on s'approche de la forêt, permettant une « intégration paysagère », « une transition douce ». Une « urbanisation modérée et aérée » est imaginée aux abords de la forêt.

<u>Diffusion de la végétation</u>

La progressivité de la lisière et la diffusion végétale dans l'urbain ont fait consensus : « une lisière forestière, avec une transition herbacée, arbustive, arborée », à travers divers termes : « interpénétration », « porosité », « perméabilité ». L'importance de préserver des clairières est aussi

apparue. Parmi les modalités envisagées : la végétalisation des façades, ou encore les alignements d'arbres ont été évoqués. À l'inverse, une « forte densité, urbanisée » peut permettre de libérer des espaces de nature, « l'image d'un front de mer sur la forêt » a aussi été évoquée où la transition se ferait de manière nette, de même que le « front urbain » ou encore la notion de « paysage de contraste urbain / nature ».

Conception bioclimatique et choix des matériaux

Le choix des matériaux a paru important, afin de faire « le lien avec la ville et la forêt », tout en soulignant que ce choix n'est pas le seul garant d'une bonne intégration du bâti. En particulier les « constructions bois », « bioclimatiques » et les « matériaux biosourcés » ont été cités. Ces matériaux peuvent aussi être utilisés pour les mobiliers urbains, qui par ailleurs doivent aussi être « intégrés et fonctionnels » et ne pas présenter un caractère parfois « trop urbain ».

Des échanges ont porté sur le

caractérisation de ces lisières par une architecture de qualité, qui peut se décliner en « gestes architecturaux et partis pris forts », ou encore par une réflexion sur la palette de couleurs des façades, participant à marquer l'identité du territoire.

Des relations visuelles à créer et à renforcer

La question du paysage a également été au cœur des discussions avec l'idée de maintenir ou de « favoriser les vues lointaines », permettant un « accès au grand paysage », d'offrir des ouvertures et des perspectives :

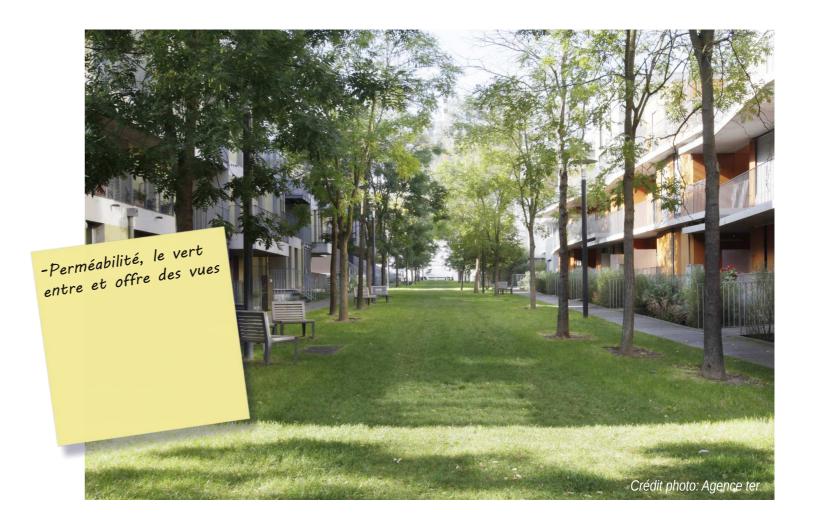
- depuis la forêt « vers le bât remarquable »,
- depuis les tissus urbains : « des perspectives depuis les quartiers environnants », « des pavillons avec des ouvertures vers la forêt », des « percées depuis les zones d'activités », des « axes de

communication donnant des percées visuelles sur la forêt ». L'idée de mise en scène ponctuelle a été proposée, à travers des « situations de belvédères, qui pourraient être pertinentes pour des zones non accessibles » (à cause de la pollution).

- À plus large échelle, la création de cônes de vue depuis les points hauts régionaux comme la butte du Parisis a aussi été évoquée.

De forts enjeux écologiques

Enfin, la nécessité de prendre en compte la faune et notamment les oiseaux, a été mise en avant dans divers groupes, via des « refuges à insectes » et la mise en place de « corridors écologiques ». La biodiversité a été évoquée : « des espaces naturels avec différents écosystèmes », ainsi que l'idée de « restauration écologique ». L'un des groupes a abordé le rôle de confortation écologique des lisières. Des activités permettant de



préserver la perméabilité des sols peuvent faire transition avec les zones forestières, une pépinière a été proposée en exemple. La faible épaisseur de la forêt sur certains secteurs a été pointée lors du travail sur les cartes et les secteurs à enjeux, restreignant les possibilités de continuités écologiques.



Comment j'accède et je me déplace?



La **multimodalité** a été évoquée à largement « les publics ayant des et la forêt, un réseau de desserte dédié à ont été évoqués. « cohabitation des transports en commun polyvalents aux entrées ». et des modes doux ».

un sujet incontournable, notamment pour nombreux acteurs, afin d'éviter le les personnes à mobilité réduite, dont stationnement informel. Il s'agira de l'accès est à prévoir dans les prévoir une offre adaptée aux différents aménagements. « Un mode de transport modes et bien intégrée, avec par innovant pour les PMR » a même été exemple une perméabilité des sols. Il a proposé par l'un des participants. Plus semblé que l'offre en stationnement

plusieurs reprises : il s'agira par exemple de difficultés de déplacement (personnes « prévoir une liaison navette entre les gares âgées, familles avec enfants en bas âge) »

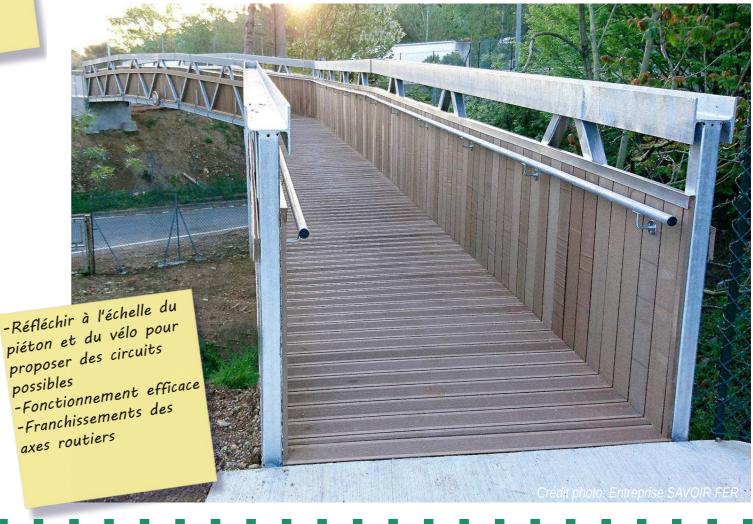
l'ensemble des franges urbaines ». La Le rôle des huit portes d'entrées gestion des différents modes de principales a été souligné, tant pour leurs déplacements et le bon partage des voies liens avec les tissus urbains et leur nombre : ont notamment été abordés : la « maximiser les portes d'accès afin d'être « séparation des usages incompatibles : une forêt de proximité », que sur leur rôle équestre, VTT, vélo électrique », la d'accueil « prévoir des équipements

La maîtrise du stationnement automobile L'accès pour tous a été considéré comme est une préoccupation pour de

devait être limitée « aux entrées, aux Des déplacements agréables et intégrés gares ». Par ailleurs, « la réversibilité et la mutualisation des parkings » peuvent être L'importance de la qualité prévues afin de limiter les surfaces de stationnement et de permettre des pratiques évolutions dans déplacement.

franchissement des infrastructures, en réponse aux nombreuses coupures liées aux infrastructures pour les piétons et usagers des modes actifs, comme pour la faune: « organiser les franchissements, faire plus de franchissements, réduire les vitesses », « travailler sur l'épaisseur de la zone de franchissement pour créer un passage écologique ».

aménagements a été pointée : à travers des « voies apaisées », « des de cheminements doux offrant des vues » et une « richesse des perceptions ». Le choix Une autre question centrale est celle du judicieux des matériaux de revêtement participe à cette qualité : adaptés aux usages et respectueux des contextes, permettant la perméabilité des sols et pas trop « urbain ».



Un réseau de déplacements à l'échelle des neuf communes

À l'échelle de la forêt dans son territoire, les notions de traversée et de lien entre les communes ont été traitées : « pouvoir passer d'un espace à l'autre (urbain/ forêt) », « traverser la forêt via les modes doux », « faire le tour de la forêt en modes doux », « rejoindre les villes voisines », ainsi que la notion d'efficacité des déplacements par un « circuit piéton permettant des déplacements rapides ». Enfin, le sujet de la signalétique participe nouveaux quartiers », « des continuités aussi à l' « identité commune » du territoire : « besoin de panneaux, d'information, de plans et d'une signalétique homogène « harmonisée ». Certains participants ont parlé de « signalétique adaptée » ou encore de « signalétique forestière » par l'utilisation du bois. D'autres ont décrit divers exemples tels que des « mats éoliens ou solaires pour se repérer » ou encore une

signalétique avec les temps de parcours différents modes les pour déplacements. La signalétique permet aussi de faire connaître la forêt « depuis la en suivant une indication aare (balisage) ».

Enfin, les participants ont imaginé le prolongement de ce réseau dans les espaces urbains par des « coulées vertes », « des cheminements doux dans les avec les voies cyclables des communes ». Ce qui pourrait permettre d'« assurer une réelle connexion entre les massifs forestiers de Montmorency et Saint-Germain-en-

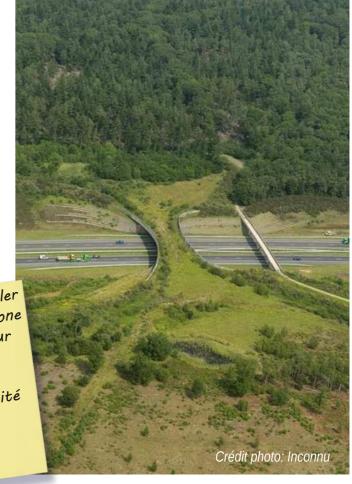




Des parcours thématiques

Des déplacements liés à des pratiques sportives, ludiques ou culturelles ont aussi fait partie des propositions : parcours de santé, promenades équestres, parcours dans les arbres, passerelles aériennes ou encore tyroliennes. Une dimension touristique peut ainsi être affirmée, avec la possibilité d'une offre d'hébergement - les refuges périurbains de l'agglomération bordelaise ont été cités en référence.

> -S'inspirer mais travailler sur l'épaisseur de la zone de franchissement pour créer un passage écologique -Travailler la continuité



Des enjeux et des secteurs prioritaires à l'échelle des franges de la future forêt

Lors de cet atelier, les participants ont pu attirer l'attention sur des secteurs particuliers. Ce travail a permis de mettre en exergue des enjeux sur des zones définies mais aussi des enjeux transversaux à l'ensemble du territoire. Ces enjeux sont listés et hiérarchisés ci-dessous selon leur récurrence en partant de ceux les plus souvent cités.

Une meilleure prise en compte de la proximité de la forêt dans les zones d'activités économiques

Les participants ont exprimé l'importance du traitement de l'interface entre les zones d'activités et la future forêt particulièrement sur les secteurs des Béthunes à Saint-Ouen-l'Aumône, de la ZAE de Beauchamp-Taverny (dont le bois 3M), de la ZAE des Primevères à Pierrelaye et de la ZAE de la Patte d'Oie à Herblay. La nécessité de « créer un lien entre forêt et zone d'activités » a été soulignée notamment par la création de connexions (cheminements et continuités végétales) et par « une organisation des façades arrières des zones d'activités construites avec la lisière forestière et ne lui tournant pas le dos ». Le développement d'activités sur la lisière faisant le lien entre la future forêt et les activités commerciales a été souvent cité et globalement la recherche d'aménités respectives entre forêt, zone d'activités et secteurs agricoles. La question de l'organisation des zones d'activités a été soulevée à travers les différentes temporalités, risque d'occupation illégale et de dépôts sauvages.

Renforcement de la nature dans les tissus existants

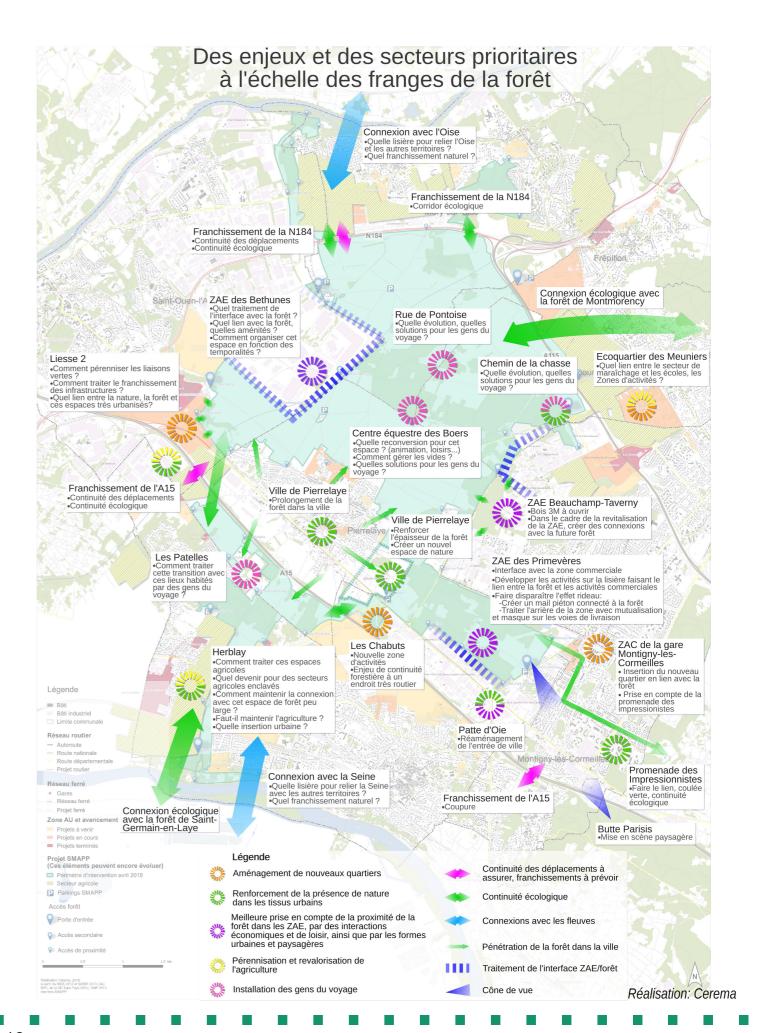
Le renforcement de la nature dans les tissus apparaît comme un enjeu d'importance en particulier sur l'ensemble de la commune de Pierrelaye avec l'idée d' « un prolongement de la forêt dans la ville ». La création d'un nouvel espace de nature au niveau de la butte des Petites Vignes à Pierrelaye permettrait également d'augmenter l'épaisseur de la forêt. La création de coulées vertes comme la Promenade des Impressionnistes Montigny-lès-Cormeilles apparaît comme une piste intéressante dans l'objectif de créer des continuités écologiques à travers les zones urbaines en lien avec la future forêt et les autres espaces naturels.

Amélioration des connexions avec les fleuves et avec les massifs forestiers

Il est apparu un enjeu de connexion avec la Seine et l'Oise. La faible épaisseur de la future forêt au nord et au sud a été plusieurs fois mentionnée (comme le maintien des zones agricoles attenantes à ces deux cordons étroits) ainsi que le traitement de la lisière entre la forêt, les fleuves et les autres territoires. La question des continuités écologiques a aussi été évoquée à une échelle plus large concernant le lien entre la future forêt de Pierrelaye et les forêts de Saint-Germainen-Laye et de Montmorency.

Franchissement des infrastructures

Le territoire de la future forêt est morcelé par de nombreuses infrastructures. L'enjeu de réduction des coupures apparaît donc comme primordial afin de faciliter les déplacements en particulier des modes



actifs. La continuité des corridors écologiques et notamment le déplacement des animaux a été évoqué. Même si cette question se pose sur l'ensemble du territoire, les participants ont particulièrement insisté sur des secteurs concernés par le franchissement de grosses infrastructures comme l'A15 à Montigny-lès-Cormeilles et Saint-Ouen-l'Aumône et la RN184 à Méry-sur-Oise et Saint-Ouen-l'Aumône.

Le relogement des gens du voyage

Le sujet des gens du voyage a été abordé plusieurs fois notamment sur les solutions à proposer pour le relogement de ces populations, en particulier dans les secteurs de la rue de Pontoise à Bessancourt, du Chemin de la Chasse et du centre équestre des Boers à Pierrelaye. Le devenir de ces secteurs (évolution, reconversion) actuellement occupés a été cité, ainsi que le traitement de la transition entre la forêt et les espaces habités par les gens du voyage aux Patelles à Herblay.

L'aménagement des nouveaux quartiers

Pour les participants aux ateliers, l'aménagement des nouveaux quartiers nécessite une attention particulière sur l'articulation entre espaces urbanisés et espaces naturels. Ils ont mentionné le lien à rechercher entre ces quartiers, la forêt, le maraîchage, les écoles, les zones d'activité sur le secteur des Meuniers à Bessancourt et le secteur de Liesse 2 à Saint-Ouen-l'Aumône.



En conclusion

Ces ateliers ont fait l'objet d'une très bonne participation. Les échanges ont été riches, les propositions variées et de nombreux thèmes ont été abordés. La plupart des sujets ont rencontré des convergences au sein des groupes et entre les groupes. Des éléments de consensus ont pu ainsi être dégagés.

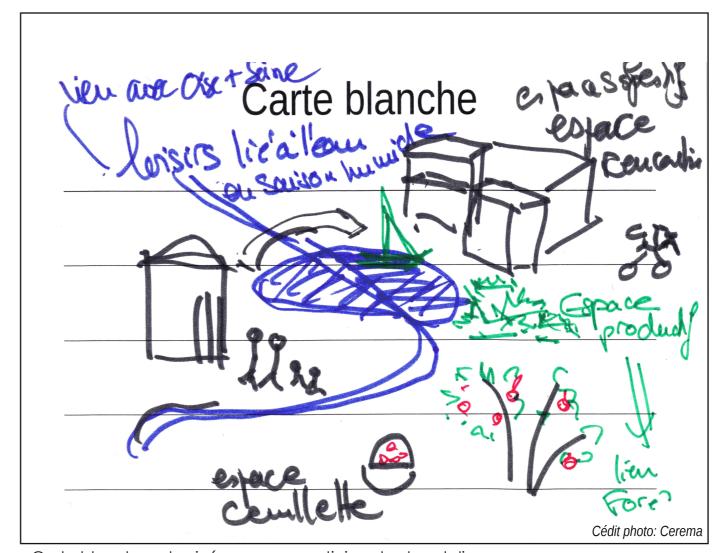
Si de nombreux usages et occupations du sol ont été envisagés, l'accent a été mis en particulier sur les **activités récréatives et la dimension innovante** que doit permettre le projet.

Le positionnement de **forêt « métropolitaine** » a été mis en avant avec de fait la nécessité d'être **accessible à tous** (ont été abordées dans ce cadre les questions de multimodalité, d'intermodalité, d'accessibilité aux PMR notamment), mais également une fonction plus locale qui doit mettre en avant la promenade circuit, les liaisons entre les différentes villes, la gestion du stationnement, les aménagements en vue des modes actifs.

Concernant les formes urbaines et végétales, le traitement des franges doit faire la part belle aux **formes urbaines variées**, ménageant une transition progressive ou franche à condition que celle-ci bénéficie d'une attention très qualitative. Parallèlement, et en accompagnement, un des enjeux prioritaires sera de tirer parti de la **présence du végétal dans les tissus urbains**.

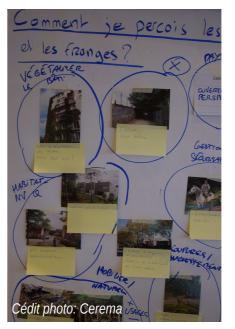
Des secteurs à enjeux ont été définis sur l'ensemble du territoire, soulevant des problématiques à une échelle plus large et sur un éventail de thématiques qui rejoignent largement les trois grandes questions posées au cours de ces ateliers (sur les usages, formes, déplacements). Leur nombre important impliquera nécessairement une approche globalisée mais phasée dans le temps.

Enfin, les participants ont également exprimé le besoin de conforter le **travail partenarial** avec un suivi dans le temps ; la nécessité d'une coopération forte entre tous les acteurs a été soulignée, ainsi que la possibilité de prévoir une concertation avec l'ensemble des usagers (habitants, salariés, entreprises, touristes) évoluant au gré du projet.



« Carte blanche » dessinée par une participante des ateliers







Paperboards issus du travail des participants